

# **Les comportements démographiques des élites bordelaises au XVIIIe siècle**

Stéphane MINVIELLE

Travailler sur l'histoire de Bordeaux au XVIIIème siècle devient aujourd'hui une gageure si on veut travailler sur des sujets réellement neuf, à cause du grand nombre de travaux universitaires de qualité portant sur la question. Il s'agit d'un terrain déjà très défriché, et j'ai voulu m'inscrire dans la prolongation des synthèses antérieures pour combler un vide dans l'historiographie bordelaise, si l'on excepte l'analyse des mouvements migratoires par le professeur Poussou, pour tout ce qui concerne les comportements démographiques de sa population, en conciliant quatre de mes préoccupations de recherche.

J'ai d'abord voulu m'attacher à l'étude d'une grande ville, soit une démarche déjà largement suivie par des travaux antérieurs, en particulier à l'époque des grandes thèses d'Etat qui avaient pour but une histoire totale qui est maintenant hors de portée dans le cadre somme toute assez limité d'un doctorat d'histoire. Sur ce point, les travaux de mon directeur sur la ville de Bayonne ont été un exemple précieux. En outre, et c'est depuis longtemps une spécialité de l'école bordelaise pour les périodes moderne et contemporaine, l'histoire des élites est depuis plusieurs années un champ de recherche en renouvellement, et la présence des professeurs Figeac et Guignet dans ce jury en est une preuve éclatante. J'ai donc essayé d'scruter Bordeaux et ses élites à partir d'une problématique centrée sur la question des comportements démographiques, mes travaux antérieurs de maîtrise et de D. E. A. m'ayant donné une solide formation dans ce domaine. J'ai donc repris les acquis méthodologiques et scientifiques de la démographie historique, science auxiliaire de l'histoire qui, depuis une cinquantaine d'années maintenant, a profondément changé notre connaissance des populations du passé. Sur ce point, le modèle de référence est bien entendu la thèse de Jean-Pierre Bardet sur Rouen. Toutefois, il s'agissait d'un pari dangereux à cause de la crise actuelle de ce champ de recherche, due pour l'essentiel à une remise en cause de la pertinence de la méthode de la reconstitution des familles, de l'approche quantitative qu'elle suppose, et de la vogue des études intergénérationnelles et micro-historiques, qui perdent beaucoup de leur intérêt si elles ne reposent pas sur un substrat quantitatif. J'ai donc essayé de concilier, voire de réconcilier, une approche classique, et donc quantitative, des comportements, tout en négligeant pas de nouvelles pistes de recherches facilitées par le recours à des sources plus qualitatives comme les écrits du for privé ou à l'outil informatique qui permet souvent une miniaturisation de l'objet étudié. Enfin, je tenais à centrer mes recherches sur le XVIIIème siècle, période souvent décrite comme l'entrée de certaines catégories de la population française dans un malthusianisme précoce. Cette démarche s'imposait aussi pour des raisons à la fois méthodologiques, tant il paraît impossible de mener une reconstitution des familles portant sur des périodes antérieures aux années 1700 dans le Sud-Ouest, en particulier à cause de la mauvaise qualité des registres paroissiaux et des lacunes en ce qui concerne l'enregistrement des sépultures, mais aussi pour les raisons historiques, afin de conserver une réelle identité au groupe social qui sert d'échantillon et qui connaît sans doute des bouleversements majeurs lors de la période révolutionnaire.

Ce travail sur les comportements démographiques des élites bordelaises au XVIIIème siècle se trouvait donc au carrefour de toutes ces préoccupations, ce qui explique pourquoi je n'ai pas hésité à me lancer dans cette aventure lorsque madame le professeur Pontet m'a soumis pour la première fois, en décembre 1997, l'éventualité de préparer une thèse sur ce sujet. Je rentrais à l'époque d'un long voyage qui m'avait entraîné, tant géographiquement qu'intellectuellement, des chemins de la recherche universitaire. Elle sait combien je lui suis reconnaissant de m'avoir en quelque sorte remis au travail, et surtout du plaisir que j'ai eu à travailler sous la direction, à la fois très stimulante et vigilante.

Il est difficile de présenter en quelques minutes un panorama complet d'un peu plus de cinq années de travail. Je me bornerai donc aujourd'hui à quelques remarques méthodologiques et à la présentation sommaire de ce que je pense être l'un des apports principaux de mon travail sur l'évolution de la fécondité des élites bordelaises, c'est-à-dire le contenu du volume deux.

Dans mon chapitre premier, je consacre une large place à la présentation des sources, de la méthode et des élites bordelaises. Ce dernier point me paraît tout à fait essentiel car le concept d'élites est suffisamment flou pour susciter le débat et qu'une grande partie de ma démonstration repose justement sur les problèmes liés à la délimitation et à la définition de ce groupe social. J'ai privilégié une acception très large de l'appartenance aux élites, au risque même d'en arriver aux marges incertaines séparant cette population du reste des Bordelais et, au final, la lecture des registres paroissiaux bordelais a abouti au dépouillement d'environ 15% des mariages enregistrés.

En premier lieu, la noblesse avait pleinement sa place dans notre analyse mais, même si les travaux du professeur Figeac ont été une aide précieuse pour appréhender les membres du second ordre bordelais, il n'a pas toujours été aisé d'identifier les nobles dans les registres bordelais, car il s'agit d'une population dont les statuts sociaux et le rôle socio-économique peut être très divers. Quoi qu'il en soit, la noblesse bordelaise apparaît comme une noblesse provinciale, dominée par le milieu parlementaire et avec une absence presque complète de la noblesse de cour qui gravite autour du centre politique du royaume. De plus, les travaux de Paul Butel, de Michel Figeac ou de Jean-Pierre Poussou l'ont montré à partir de l'étude des contrats de mariage, le négoce a toute sa place dans les élites bordelaises, mais la délimitation de ce milieu n'a pas été aisée à partir des registres paroissiaux. En effet, le terme de « négociant » ne se généralise à Bordeaux que dans les années 1720 et, avant 1750, il est souvent difficile de faire la distinction entre un simple marchand et un « patricien du négoce ». Ces obstacles ont toutefois été sans commune mesure avec ceux rencontrés pour délimiter la bourgeoisie des talents et les Bourgeois de Bordeaux. Pour les premiers, le principal problème a résidé dans l'intégration de personnes dont l'appartenance aux élites était plus que douteuse. Si les avocats avaient évidemment leur place dans notre corpus, la présence des procureurs, des notaires, des huissiers, des greffiers et des métiers de la santé peut surprendre. Les intégrer correspondait en réalité à une démarche exploratoire, pour voir en quoi leurs comportements démographiques pouvaient les rattacher au groupe dominant. Pour certains, rares il est vrai, ils peuvent être considérés comme des élites, surtout lorsqu'ils connaissent une ascension sociale sur plusieurs générations, mais dans le cas général ils se situent plutôt à la charnière entre les élites et le reste de la population. Enfin, l'étude des Bourgeois de Bordeaux m'a contraint à un compromis assez insatisfaisant. Ces individus possèdent un statut particulier dans la ville, mais ils ont souvent un autre statut (certains sont nobles), ou ils exercent une profession (certains sont avocats ou négociants). Dans ce cas, ils n'ont pas été classés dans la catégorie des Bourgeois, qui ne concentre donc que ceux qui

déclarent ce statut dans les actes paroissiaux ou ceux qui font mention d'une profession n'appartenant pas aux groupes précédents, l'intégration de Bourgeois et cordonniers ou de Bourgeois et menuisiers montrant les limites de ce type de classification.

En somme, la constitution du corpus montre, cela n'est pas une nouveauté, combien il est difficile de faire rentrer les populations d'Ancien Régime dans des catégories strictes et pertinentes. La complexité du social ne doit pourtant pas faire renoncer à ce type d'exercice, nécessaire pour ne pas donner une vision atomisée de la société qui ne correspondrait pas non plus à la réalité de l'époque. Ainsi, malgré l'hétérogénéité des élites, et les limites de ma démarche, tous les individus retenus ici ont un point commun. Par leur fortune (très variable) et par la considération sociale (très variable aussi) dont ils jouissent, ils se distinguent du reste de la population bordelaise.

Au final, les dépouillements effectués sur la base d'un sondage ont abouti à la constitution d'un fichier de plus 78000 actes paroissiaux, dont 9585 mariages, qui ont permis de reconstituer le destin plus ou moins complet de plus de 100 000 personnes assimilées aux élites bordelaises entre 1685 et 1789 et rassemblées dans un fichier nommé ELIBOR. Pour l'étude des comportements démographiques, l'analyse a surtout porté sur près de 5000 couples stables qui ont été étudiés grâce au logiciel CASOAR du professeur Jean-Pierre Bardet. A cette masse documentaire déjà importante, j'ai ajouté un millier d'actes notariés, surtout des contrats de mariage et des testaments, et les écrits de Labat de Savignac et de Lamotaigne, deux parlementaires bordelais du XVIIIème siècle, afin d'entamer un dialogue fructueux, et encore incomplet, entre des sources de nature différente et pour apporter un peu de vie à des résultats statistiques parfois indigestes. Tous ces documents m'ont permis une triple interrogation, qui constitue en réalité le plan de la thèse : dans une société dans laquelle la cellule de base reste la famille et le couple, de quelle manière les élites bordelaises fondent-elles leur identité et leur spécificité du point de vue matrimonial ? Le mariage restant avant tout un sacrement religieux dont la finalité est la procréation, comment les élites se comportent-elles au moment de la constitution de leurs descendance ? Enfin, la naissance d'enfants permettant aux familles de s'inscrire durablement dans l'horizon social et démographique bordelais, que peut-on dire de leur évolution sur plusieurs générations ?

En cherchant à répondre à ces questions, j'ai apporté quelques éléments neufs sur l'histoire des Bordelais du XVIIIème siècle. Le but de cette présentation n'étant pas d'en dresser un catalogue complet, je privilégierai surtout les résultats obtenus dans le domaine de la fécondité. Dans un ouvrage récent, le professeur Paul Butel affirme que Bordeaux était sous l'Ancien Régime une ville aux enfants rares. Au moins pour les élites et le XVIIIème siècle, je crois que ma thèse démontre en grande partie le contraire.

Au XVIIIème siècle, les élites bordelaises avaient une fécondité élevée, le niveau des descendance théoriques s'établissant à 6 ou 7 enfants sur l'ensemble de la période étudiée, ce qui explique peut-être pourquoi Bordeaux est moins que d'autres une ville d'immigration. La moitié des familles complètes a plus de 6 enfants et 20% en ont au moins 11 avant 1730. Toutefois, cette hyperfécondité si commune dans les villes du XVIIIème siècle a progressivement tendance à disparaître, puisque les descendance théoriques passent d'environ 9 enfants vers 1700 à un peu plus de 4 vers 1789. En prenant en compte le nombre moyen d'enfant par famille MF, qui inclut l'effet de la mortalité des adultes sur la constitution des descendance, on passe de 6,62 enfants pour les couples formés en 1685 à 1699 à 3,63 pour ceux qui ont convolé en 1760-1769. Cette période est donc marquée par un changement important des comportements, qui ne peut être que la conséquence de la généralisation de

pratiques contraceptives, selon 4 phases bien distinctes, telles qu'elles apparaissent sur le graphique de la page 364 de la thèse. De 1700 aux années 1730, on constate le maintien d'une forte fécondité, de façon plus tardive qu'à Rouen notamment, avec des descendance théoriques de 8 à 9 enfants. Le premier « toboggan contraceptif » est visible de 1730 à 1750, époque à laquelle les indices de fécondité ne sont plus que de 6,5, en grande partie à cause de l'entrée précoce de la noblesse bordelaise dans le malthusianisme. Après cette première entrée dans la contraception, les descendance théoriques stagnent aux alentours de 6,5 de 1750 au début des années 1770, avant l'apparition d'un second « toboggan contraceptif », plus prononcé que le précédent, entre 1770 et 1789. Il coïncide avec l'entrée des négociants dans une phase contraceptive avec une génération de retard par rapport aux nobles.

Pourquoi un tel changement ? Pourquoi un changement plus tardif qu'à Rouen ? La forte emprise religieuse sur Bordeaux, qui est un bastion de la Contre-Réforme, doit jouer un rôle important pour expliquer pourquoi les élites bordelaises recourent plus tardivement que les notables Rouennais à la limitation des naissances. De plus, l'éloignement des centres d'impulsion du royaume doit jouer un rôle dans la diffusion des funestes secrets qui a commencé à la cour chez les ducs et pairs. Enfin, la forte croissance économique de Bordeaux au XVIIIème siècle ne favorise-t-elle pas une tardive hyperfécondité, surtout chez les négociants ? Autant les causes du changement sont probablement complexes et, comme toujours, difficiles à appréhender, autant la diffusion progressive de comportements malthusiens ne fait aucun doute, avec une baisse de près de 50% des descendance en un siècle, l'utilisation d'une contraception d'arrêt (l'âge à la dernière maternité passe de 39 à 36 ans) et d'une contraception d'espacement des naissances (les intervalles intergénéraliques, courts à cause de la mise en nourrice des enfants, passent de 22 à 26 mois). Malheureusement, comme souvent dans ce type d'études, il est difficile de connaître avec précision les techniques employées pour limiter les naissances. Si l'on en croit Labat de Savignac, l'hyperfécondité du début du XVIIIème siècle serait en grande partie à une absence de contraception, notamment quant l'auteur du *Mémorial* se plaint à noter qu'il reprend une vie sexuelle avec son épouse à peine quinze jours après les accouchements, ce qui peut en partie expliquer pourquoi ce couple a eu 15 enfants en une vingtaine d'années. Mais les pratiques contraceptives n'étaient pas inconnues à cette époque puisque, dès la fin du XVIème siècle, comme je le rappelle à la page 405, le chroniqueur Gaufreteau décrit des couples pratiquant l'abstinence sexuelle pour éviter d'avoir trop d'enfants.

En tout cas, la baisse de la fécondité n'a pas pour objectif d'adapter le niveau des descendance à la suite d'une baisse de la mortalité infantile car celle-ci ne semble pas connaître de baisse significative tout au long du XVIIIème siècle, se maintenant probablement à un niveau proche de 250 pour mille. Au contraire, les élites cherchent à diminuer le nombre de leurs héritiers potentiels, certains mettant ainsi en péril l'avenir biologique de leur lignée et disposant de moins en moins d'enfants à orienter vers le service divin, Philippe Loupès ayant depuis longtemps constaté une baisse des vocations après 1750 qui ne serait pas forcément liée à une diminution de la ferveur religieuse.

Enfin, la fécondité des élites bordelaises apparaît éminemment différentielle, ce que l'on savait déjà à l'échelle d'une ville entière, comme Rouen ou Genève, mais pas à l'intérieur d'un groupe social donné. Elle ne l'est pas en fonction de l'appartenance religieuse des individus, ce qui peut constituer une surprise, car les catholiques, les protestants et les juifs ont des comportements très proches. En revanche, il existe une géographie différentielle de la fécondité, les familles vivant dans les paroisses proches du fleuve, dans lesquelles on trouve beaucoup de négociants (Saint-Michel, Sait-Rémy), ayant plus d'enfants que celles qui vivent

dans les vieilles paroisses du centre, dans lesquelles se concentrent les nobles (Saint-Maixent, Saint-Christoly). Le zonage spatial de la fécondité coïncide donc avec un zonage social de la ville.

A la fin de cette présentation succincte de mon travail, je souhaiterais attirer l'attention sur sa portée. Il démontre d'abord toute la richesse que l'on peut tirer du croisement des sources de natures très différentes dans l'étude de l'histoire de la famille. Maintenant que la constitution d'un important fichier d'individus est achevée, il ouvre aussi des perspectives très étendues dans le domaine de l'étude des destins individuels et de la diversité des trajectoires personnelles à l'intérieur d'un cadre général définitivement fixé. Enfin, il pose le problème de l'étude des comportements démographiques du reste de la population bordelaise, ce qui ouvre, on en conviendra, de fructueuses perspectives de recherches à venir.